

Compte rendu sommaire
Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 14 MARS 2011
au siège 34 Grand'Rue à Rombas

Sous la présidence de Monsieur FOURNIER

L'an DEUX MILLE ONZE, le QUATORZE du mois de MARS à 18H30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 07 Mars 2011.

Présents : MM. FOURNIER, DIEDRICH, DROUIN (à partir du point 6), WATRIN, MULLER (à partir du point 6), CORRADI, SERREDSZUM, VOLLE, HALTER, ARGUELLO, et SCHWEIZER.

Membres ayant donné procuration : M. ZIMOCH à M. WATRIN
M. MATELIC à M. VOLLE
M. PIERON à M. SERREDSZUM

Absent excusé : MM. DROUIN et MULLER (du point 1.1 au point 5.1 inclus)

Absent : Néant

Présents sans voix délibérative : MM. SCHONS (Rosselange), LOGNON, FELLY et Mme D'AMATO et Mlle LOUIS)

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

1. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1.1 DB 2011-21 - Poursuite du partenariat avec le Club Entrepreneurial – Convention.

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de renouveler le partenariat avec le « Club Entrepreneurial », association située au « Centre d'activités économiques – Zone industrielle de Franchepré – 54240 JOEUF », pour l'année 2011,
- FIXE le montant de la subvention annuelle à attribuer à cette association à 1000 €,
- et AUTORISE le Président à signer la convention à passer à cet effet avec l'association concernée.

2. LOGEMENT – CADRE DE VIE

2.1 DB 2011-22 - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Versement de subventions.

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de procéder au versement des subventions à divers particulier dans le cadre de «l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)» pour un montant total de 11 317,80 € TTC.

3. DECHETS MENAGERS.

3.1 DB 2011-23 - Elimination des déchets – Lancement de la procédure pour la passation d'un nouveau marché.

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, AUTORISE le Président à lancer une procédure d'appel d'offres ouvert pour le marché de traitement des déchets résiduels.

4. PETITE ENFANCE

4.1 DB 2011-24 - Marché pour la construction d'une structure multi-accueil à Amnéville – LOT N°6 : Cloisons – Plâtrerie – Faux Plafond – Attribution du marché à la suite de la défaillance de l'entreprise attributaire.

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer le marché du lot n°6 : cloisons-plâtrerie-faux plafond, à l'entreprise NESPOLA sise à WOIPPY, pour un montant de 120 450 € HT soit 143 699,40 € TTC
- AUTORISE le Président à signer le dit marché

4.2 DB 2011-25 - Construction de structures multi-accueil sur le territoire communautaire – Passation d'une convention avec la Caisse d'Allocation Familiale

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE les termes des conventions à passer avec la Caisse d'Allocation Familiales, dans le cadre des financements possibles pour la réalisation de structures multi-accueil et pour les Relais d'Assistantes Maternelles prévus dans les structures d'Amnéville et de Sainte-Marie-aux-Chênes.
- Et AUTORISE la Président à signer ces conventions.

4.3 Constitution d'un comité de pilotage « Petite Enfance »

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de mettre en place un comité de pilotage « Petite enfance »
- DESIGNE comme membres de ce comité de pilotage :
 - o M. Corradi, Vice-président en charge de la Petite Enfance,
 - o M. Matelic, Vice-président en charge des Finances et du Personnel,
 - o M. Serredszum, Vice-président en charge des projets de Travaux et Infrastructures,
 - o Un élu de chaque commune d'implantation de ces structures, à savoir :
 - Monsieur MULLER pour MARANGE SILVANGE
 - Monsieur DIEDRICH pour CLOUANGE
 - Monsieur WATRIN pour SAINTE MARIE AUX CHÊNES
 - o Les techniciens de la Communauté de Communes.

5. AMENAGEMENT DE L'ESPACE

5.1 DB 2011 – 26 - Réalisation d'études prospectives et de diagnostic sur le territoire dit « à enjeux » situé au croisement des communautés de communes du Pays Orne Moselle, de Maizières-les-Metz et du Sillon Mosellan – Répartition du coût des études entre les trois Communautés de Communes.

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, ACCEPTE la répartition à parts égales, entre les trois communautés de communes (Communauté de Communes de Maizières-lès-Metz, Communauté de Communes du Sillon Mosellan et Communauté de Communes du Pays Orne Moselle) de la charge résiduelle du coût des études prospectives et de diagnostic sur les territoires concernés par les projets d'aménagement du triangle «Talange-Maizières-lès-Metz-Amnéville» , soit une charge résiduelle d'un montant de 33 333,33 € TTC pour la CCPOM.

6. INFORMATION ET COMMUNICATIONS

- Tableau de bord d'activités au 28/02/2011
- Tableau de bord financier au 28/02/2011
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 31/01/2010
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 28/02/2011
- Tableau de bord « O.P.A.H. » au 28/02/2011
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 28/02/2011

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h05.

Rombas, le 16 mars 2011

Affiché le 17.03.11

Le Président,



Lionel Fournier